



Classé depuis 1979 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, le château de Versailles constitue l'une des plus belles réalisations de l'art français aux 17^e et 18^e siècles et n'a cessé d'évoluer depuis.

Fondée en 1907 à l'initiative de personnalités regroupées autour de Raymond Poincaré, pour remédier à l'état de délabrement des châteaux de Versailles et de Trianon, la Société des Amis de Versailles est reconnue d'utilité publique depuis 1913.

Forte de plus de 5000 membres et du soutien de nombreux mécènes, particuliers et entreprises, elle œuvre depuis plus de cent ans avec passion et enthousiasme à la restauration, à l'embellissement et au rayonnement du Château et du domaine de Versailles.

La Société des Amis de Versailles se développe à l'international grâce au précieux relais de *The American Friends of Versailles* et *The European Friends of Versailles*.

Nos missions

- Concourir à la restauration et à la conservation du château et du domaine national de Versailles,
- Contribuer à l'enrichissement des collections
- Faire rayonner ce patrimoine mondial
- Diffuser la connaissance de Versailles
- Promouvoir des actions pédagogiques
- Mobiliser des actions internationales

Comment nous aider ?

Tout don fait à la Société des Amis de Versailles, association reconnue d'utilité publique, donne droit à une **réduction d'impôt en France** :

- sur le revenu, pour un particulier, de 66% du montant du don effectué, dans la limite de 20% du revenu imposable.
- sur les sociétés, de 60% (dans la limite de 0.5% du chiffre d'affaires hors taxes, avec possibilité de reporter l'excédent sur les 5 exercices suivants)

Il est possible de faire un **don ISF** pour soutenir nos projets, par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine.

La Société des Amis de Versailles est apte à recevoir **legs et donations** en exonération de droits de mutation, elle peut aussi être désignée comme bénéficiaire de contrats d'**assurance-vie**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

CATÉGORIES D'ADHÉSIONS		
ADHÉRENT	Individuel	60 € (soit 47 €*)
	+ option Duo	90 € (soit 77 €*)
	Couple	90 € (soit 70 €*)
	+ option Duo	150 € (soit 130 €*)
ADHÉRENT JEUNE AMI 0 - 25 ans		
	Individuel	50 € (soit 43 €*)
	option Duo incluse	
SOCIÉTAIRE	Individuel	170 € (soit 84 €*)
	+ option Duo	200 € (soit 114 €*)
	Couple	255 € (soit 126 €*)
	+ option Duo	315 € (soit 186 €*)
BIENFAITEUR	Individuel	600 € (soit 270 €*)
	option Duo incluse	
	+ option Catalogues **	800 € (soit 437 €*)
	Couple	800 € (soit 371 €*)
	option Duo incluse	
	+ option Catalogues **	1 000 € (soit 538 €*)

* coût réel après déduction fiscale

** L'option Catalogues permet de recevoir trois catalogues d'exposition
L'option Duo permet au membre de venir accompagné d'une personne de son choix dans l'ensemble des espaces du Château et du Domaine (hors activités).

AVANTAGES DES AMIS	ADHÉRENT	SOCIÉTAIRE	BIENFAITEUR
ACCÈS GRATUIT ET PRIORITAIRE, ILLIMITÉ Château, Grand et Petit Trianon, Domaine de Marie-Antoinette, audioguide compris, Grandes Eaux Musicales diurnes	●	●	●
LA LETTRE AUX AMIS Lettre d'information trimestrielle	●	●	●
PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES EXCLUSIF Visites, rencontres, conférences, voyages	●	●	●
VISITES « PRIVILÈGE »		●	●
VISITES « PRESTIGE »			●
INVITATIONS À DES SOIRÉES PRIVÉES (Expositions, Grande Soirée Annuelle, ...)		●	●
ACCUEIL PRIVILÉGIÉ dans l'Appartement des Amis			●
VERSALIA Revue de la Société des Amis de Versailles (1 numéro par an)		●	●
CHÂTEAU DE VERSAILLES MAGAZINE (4 numéros par an)			●

AUTRES AVANTAGES : ● Tarifs préférentiels dans les institutions partenaires
● Réductions sur les services proposés dans le Domaine
● Offres spéciales chez nos partenaires

Les informations détaillées relatives aux adhésions, activités et avantages sont disponibles sur demande et sur notre site internet : www.amisdeversailles.com
Chaque carte de membre est délivrée à titre individuel et ne peut aucunement être utilisée à des fins commerciales.

Adhérer

Vous pouvez adhérer ou offrir une adhésion :

- sur notre site internet www.amisdeversailles.com
- ou remplir le bulletin d'adhésion et le renvoyer, accompagné de votre règlement, à l'adresse ci-dessous.

AVANTAGES DE LA CARTE JEUNE AMI	0	13	14	15	16	17	18	25	ans
Accès gratuit, illimité et coupe-file * :	●	●	●	●	●	●	●	●	●
- obligatoirement avec un adulte	●	●							
- avec la personne de son choix			●	●	●	●	●	●	●
Projet de mécénat (« Jeunes Amis ») avec un évènement annuel	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Informations sur l'actualité du Château (selon l'âge du Jeune Ami)	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Réductions offres partenaires pour le Jeune Ami et son accompagnant **	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Participation aux activités du programme culturel des Amis							●	●	●
Droit de vote à l'Assemblée Générale							●	●	

* A tous les espaces du Château et du Domaine, y compris aux « **Grandes Eaux Musicales** » diurnes et aux « **Jardins Musicaux** ».

** Pour plus de détails, consulter notre site internet.

Chaque carte est nominative. Des contrôles peuvent être effectués par les agents d'accueil et de surveillance, notamment concernant l'âge du Jeune Ami.
Tout visiteur doit se conformer aux instructions et recommandations des agents et respecter le règlement de visite (consultable sur notre site internet).

Pour les plus jeunes : les poussettes et porte-bébés avec armatures métalliques ne sont pas autorisés dans les salles.
Il est conseillé de prévoir un sac kangourou ou porte-bébé sans armature métallique pour les enfants de moins d'un an.



Société des Amis de Versailles
Château de Versailles

RP 834 - 78008 Versailles Cedex

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au
01 30 83 75 48

www.amisdeversailles.com